

Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art

Herausgeber: Visarte Schweiz

Band: - (1976)

Heft: 3-4

Artikel: La 2ème Biennale de l'art suisse - Lausanne

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-623727>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La 2ème Biennale de l'art suisse – Lausanne

L'idée directrice

La 2ème Biennale de l'Art suisse est placée sous le thème Art et Collectivité, une idée de Pietro Salati, membre du comité central récemment décédé. Rappelons ici brièvement les raisons de ce choix et la conception de sa réalisation. (Voir Art Suisse no 8/74, p. 4)

«L'aide que la SPSAS doit apporter aujourd'hui à l'artiste est moins dans la promotion de son œuvre personnelle que dans la valorisation de sa fonction fondamentale dans la société».

a) *Les sections auront une responsabilité représentative et directe dans les limites fixées par le thème.*

Le rapport entre art et collectivité est certainement différent dans les régions et cultures différentes. Il sera donc important de comparer les situations particulières des régions de notre pays afin d'établir un bilan de la situation en Suisse.

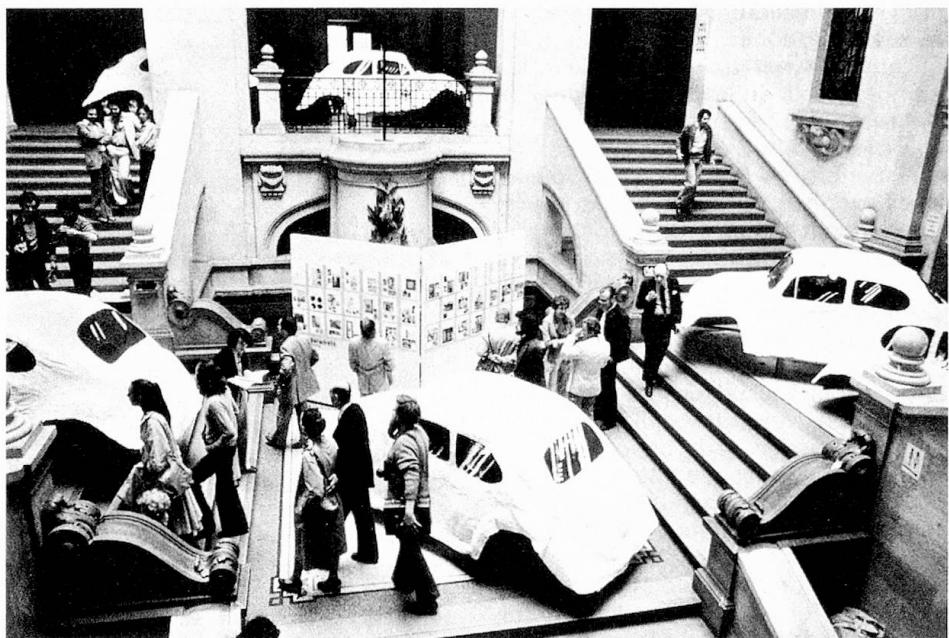
b) *C'est l'artiste lui-même qui pour cette fois définira sa fonction. Cette prise de position doit permettre le dialogue souhaité.*

c) *Notre travail ne se terminera pas à l'accrochage mais débutera à ce moment car cette Biennale dynamique doit susciter une discussion globale.*

C'était un thème difficile. Le compte rendu qui suit donne un aperçu de la manière dont les 15 sections de la SPSAS l'ont interprété et élaboré. Leurs travaux présentent entre eux des points communs. Ce sont ces points communs que nous avons tenté de dégager dans notre présentation. Les diverses réalisations sont présentées au nom des sections. Les noms des auteurs d'œuvres individuelles ne sont pas mentionnés.

Permanence de la Biennale

Avec «sculptures à louer», la section vaudoise a cherché à établir un contact permanent entre l'art et la collectivité. La section offre aux communes un choix de sculptures à louer au prix de Fr. 2500.-. Grâce à ce système de location, les municipalités qui ne disposent pas de gros moyens pourront doter «la place du village» d'une œuvre d'art. Le choix de l'œuvre sera l'affaire des autorités locales et de la population. En outre, les communes auront la possibilité de renouveler leur choix chaque année. Les municipalités et la population seront ainsi invitées à repenser l'organisation d'un espace public qui ne doit pas nécessairement servir au seul parage des voitures. Grâce à la possibilité d'échange, la collectivité se trouvera chaque année confrontée avec de nou-



Museumaufgang mit Autos der Gruppe Impact

velles œuvres d'art. Enfin, ce système de location assurera, entre autres, à l'artiste un financement partiel de son œuvre.

C'est sous forme de jeu que les membres de la section de Soleure ont inscrit cette continuité dans leurs réalisations. Les objets présentés, et qui sont souvent le reflet de la production courante des artistes, illustrent le thème de *l'intégration de l'art à la collectivité*. En ayant la possibilité d'approcher l'objet, de l'ouvrir, le fermer, le tirer, le déplacer, de le démonter ou de le remonter, le public, sous l'apparence d'un jeu, entre en relation avec l'œuvre et est conduit, malgré lui, à en donner une interprétation. Là encore, cette relation peut se prolonger au-delà de la Biennale, puisque le public a la possibilité d'acquérir deux maillons d'une chaîne vendue par fragments. Les différents acquéreurs pourront, par la suite, se rencontrer, formant une communauté temporaire, pour reconstituer une chaîne collective.

Les conditions de vie de l'artiste

La section de Zurich s'est attachée à montrer les rapports entre l'activité artistique et les conditions de vie de l'artiste. Chacun des membres de la section est représenté sur une grande paroi par un panneau. Tous les artistes de la section ont ainsi pu faire connaître leur position à l'égard de la Biennale et de la thématique proposée, que ce soit par une interprétation personnelle du thème, par un rejet de

ce thème (œuvre étrangère au thème) ou par un refus de participation (panneau vide). En complément de cette présentation, une brochure informe le public des conditions de vie des artistes. Elle présente une enquête menée auprès des artistes de la section, à laquelle près d'un tiers des membres ont répondu. Voici quelques exemples des questions posées: «Disposez-vous de conditions de travail suffisantes?» «Pouvez-vous vivre de votre art?» «Avez-vous (eu) des commandes de la part des pouvoirs publics?» etc. . . . Devant la paroi zurichoise, la cachant partiellement, se dresse une toile de Kenneth Noland. Les artistes zurichois ont voulu montrer par là que sur une place d'art internationale telle que Zurich, les œuvres «vedettes» étrangères occupent la première place.

La section Suisse centrale présente un gigantesque paquet de trois étages, où se trouvent réunies les œuvres des artistes de la section ayant accepté de participer à la Biennale (environ 1/3). La section présente aussi un film vidéo. Les artistes y parlent de leur art, de leurs rapports avec le milieu dans lequel ils vivent, de leurs problèmes, de leurs espoirs.

L'art dans les édifices et les espaces publics

Les artistes de la section d'Argovie montrent les réalisations positives qui peuvent résulter d'une collaboration entre artistes, architectes et pouvoirs publics. La section présente une structure en forme de tour, formée de cellules identiques superposées, dont

chacune est animée par un artiste de la section. La tour est entourée de panneaux amovibles qui informent le public sur les activités de l'association culturelle Pro Argovia. On y apprend que cette organisation possède un bureau de consultation qui «informe, documente et conseille dans toutes les questions ayant trait à l'art dans les édifices publics», un bureau auquel on s'adresse «dès la phase d'élaboration du projet».

Un membre de la section de Soleure cite l'exemple du gymnase de la ville de Bienne, résultat d'une étroite collaboration entre artistes et architectes dès la phase de conception du projet, pour montrer les réalisations positives qui peuvent se faire dans ce domaine. Une autre présentation de l'art dans l'environnement urbain est celle de la section de Neuchâtel, qui propose la personnalisation et la décoration des réservoirs à essence, des passages souterrains et des parkings. A cet effet, la section présente des maquettes et des projets. Les projets s'accompagnent de textes tels que: «Du nord au sud, d'est en ouest, l'équilibre architectural des villes et de leurs périphéries est rompu par l'introduction d'une architecture monotone, souvent véritable solution d'urgence, d'où un sentiment de tristesse...». Les artistes neuchâtelois n'ignorent pas que leurs propositions, qui vont de la décoration abstraite au réalisme photographique, ne peuvent être au plus qu'un «cache-misère».

La section des Grisons s'empare d'un cas concret, celui du musée de Coire. Les revendications des artistes grisons se situent sur deux plans: d'une part, de plus grandes possibilités d'exposition dans le musée existant, d'autre part des propositions d'urbanisme. Propositions, revendications, analyses se trouvent réunies dans un journal fort bien fait, publié pour la circonstance. Enfin, la section souhaite que la politique culturelle du canton soit plus ouverte aux artistes grisons.

La section de Bâle a choisi d'illustrer les actions des deux demi-cantons, Bâle-Ville et Bâle-Campagne, pour encourager la création d'œuvres d'art destinées à la collectivité. Elle présente des maquettes et des projets proposés à l'occasion de concours et de commandes, par ex. des esquisses réalisées pour l'exécution d'une peinture sur le thème «L'homme et le travail», ou pour l'aménagement d'une cour d'école, etc. ... Par ailleurs, des exemples d'œuvres choisies et exécutées à la suite de concours organisés grâce aux crédits alloués aux beaux-arts par Bâle-Ville ou par Bâle-Campagne se trouvent réunis dans un dossier. On y lit également: «Le crédit «beaux-arts» de Bâle-Ville fut créé en 1918 par la SPSAS de Bâle afin de procurer du travail aux artistes.» Le crédit «beaux-arts» de Bâle-Campagne fut créé dans le même but en 1930.



Sculpture à louer – Sektion Waadt

Oeuvres et enquêtes

La présentation des œuvres s'accompagne d'une vaste documentation rassemblée au moyen d'enquêtes menées auprès des artistes, de la population et des pouvoirs publics. Des panneaux, dossiers, brochures recensent les réponses des personnes consultées sur l'importance et le rôle de l'art, la création artistique, les conditions d'existence et l'environnement de l'artiste etc. ... C'est ainsi que la section de Berne présente un tableau, un «Hommage à Louis Soutter», qui contient une déclaration commençant par ces mots: «Les artistes sont une minorité. Une démocratie vivante a l'obligation de protéger les minorités...». L'idée fort originale de cette section, qui était de montrer *l'art au foyer*, se réduit malheureusement à une faible allusion au «foyer familial» et à la présentation d'une enquête menée auprès de la population, le tout condensé sur deux panneaux. On peut y lire, entre autres, que 50% des personnes interrogées considèrent l'acquisition d'œuvres d'art pour le foyer comme un gaspillage d'argent. Des photos montrent des œuvres exécutées par des artistes bernois pour l'espace public.

La section de Fribourg propose elle-aussi, outre des œuvres individuelles, des photos grand format représentant l'environnement des artistes fribourgeois ainsi que des réflexions sur le thème «Art et Collectivité». «L'œuvre d'art se crée en fonction du milieu dans lequel l'individu voudrait et devrait s'intégrer. L'artiste est-il condamné à rester solitaire? ... La société a les artistes qu'elle mérite.»

Avec la «matze», une coutume régionale qui remonte au Moyen-Age, la section valaisanne donne au public l'occasion d'exprimer son opinion de façon à la fois visible et audible. Les visiteurs sont invités à répondre aux questions posées en plantant des clous dans une poutre, aux emplacements appropriés. Voici quelques-unes de ces questions: «L'architecture de votre maison doit-elle avoir une certaine qualité artistique?» «L'art devrait-il être une institution d'utilité publique?» «Si l'art disparaît, votre existence en serait-elle modifiée?»

La section de Saint-Gall a entrepris de présenter au public la partie artisanale du travail de l'artiste et les diverses techniques dont celui-ci dispose pour s'exprimer, depuis les procédés traditionnels (gravure à l'eau-Forte, sur bois, cire perdue) jusqu'aux moyens d'expression de l'avant-garde (cinétique, concept-art, polyester). Cependant, le spectateur peut se rendre compte, en observant les œuvres des artistes de la section qui se trouvent exposées autour du champ de démonstration, que l'art ne se réduit pas à une bonne possession des techniques.

L'échec – une réalité

Le comité d'organisation était parfaitement conscient des difficultés qu'auraient à surmonter les sections au cours de l'élaboration et de la réalisation du projet. Au sein de quelques sections, de fortes divergences d'idées se firent jour dès la phase d'élaboration du thème. Ce fut par exemple le cas de la section du Tessin, dont la participation à la Biennale se limite à un «Hommage à Pietro Salati». Des toiles datant de la dernière période de la vie du peintre sont exposées autour d'une charpente de pergola dégarnie, à laquelle sont accrochés des étiquettes indiquant les noms et adresses des membres de la section ainsi que le texte du manifeste exprimant la décision de la section de ne pas participer à la Biennale.

Les invités

Parmi les travaux présentés par les artistes invités, nous retiendrons plus particulièrement la réalisation du groupe *Produga*, une galerie zurichoise organisée en coopérative. Une silhouette à trois dimensions, plus grande que nature, s'élève dans l'espace. Symbole de l'environnement, le public peut pénétrer à l'intérieur de la silhouette géante. Sur un côté sont esquissés les portraits des membres du groupe, de l'autre, des textes et des illustrations informer le public sur les activités de ces artistes: expositions, conférences, création d'ateliers de peinture à l'occasion du 1er mai etc. ...